

## ARI, une nouvelle association de recycleurs indépendants

[Version imprimable](#)



22 février 2016

Accompagner et défendre les entreprises de recyclage de moins de 80 salariés, c'est en substance la vocation de l'association des recycleurs indépendants, ARI, récemment créée.

« Nous soutenons les chefs d'entreprise de petite taille qui n'adhèrent à aucune organisation ou qui ont stoppé leur adhésion chez Federec, estimant qu'ils n'étaient plus suffisamment représentés » souligne Nicolas Vincent, vice-président de ARI, et président de Vincent Recyclage en Touraine. L'association a pour objet d'apporter une assistance personnalisée, des sessions d'information, une veille réglementaire et technologique. Elle jouera aussi un rôle de représentation auprès des instances politiques, économiques et scientifiques. « Alors que les PME aujourd'hui ne font plus le poids face aux grands groupes, soit pour défendre la profession soit pour accéder aux appels d'offres des éco-organismes, ARI compte face à ce déséquilibre, rallier les entreprises qui se sentent un peu délaissées » insiste le vice-président.

De plus, le tissu industriel du recyclage regroupe en France de nombreuses petites entreprises qui ne peuvent pas payer de grosses cotisations syndicales : « Nous proposons une adhésion unique de 1 000 euros par an pour tout le monde. Au préalable, un contrôle est réalisé pour être sûr d'avoir affaire à une entreprise indépendante ». L'idée à court terme est de couvrir l'ensemble du territoire, via des antennes régionales gérées par des adhérents volontaires. En à peine un mois d'existence, le bouche à oreille aidant, ARI compte déjà une cinquantaine d'entreprises adhérentes, et d'ici à la fin de l'année vise la centaine d'adhésions. Accessible via Facebook, l'association disposera bientôt d'un site internet.

Catherine Moncel